



Université Senghor

## **Master 2 «Droit et Politiques de l'environnement »**

**Master international de l'Université Senghor  
et de l'Université OUAGA II, Burkina Faso**

Le Président de l'Université OUAGA II et le Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie informent le public du recrutement de la deuxième promotion d'étudiants du Master 2 « **Droit et Politiques de l'Environnement** » organisé à l'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II, Campus Senghor du Burkina.

Ce master 2, organisé en partenariat et en codiplomation par les deux universités, se veut pratique, opérationnel et vise à former des praticiens de haut niveau pour une meilleure mise en œuvre des politiques et des législations en matière d'environnement dans les pays africains.

**Le programme est réservé aux titulaires d'un diplôme de maîtrise ou de master en droit ou science politique délivré par une institution reconnue (Etat, CAMES...).**

Les candidats sont sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante : <http://senghor.refer.org>. Ce dossier comprend : le formulaire de candidature, une lettre de motivation, les photocopies légalisées des diplômes (BAC+ 4 ou équivalent), un CV et le thème indicatif du mémoire.

Les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de candidature ouverte sur le site de l'université Senghor et déposer une copie physique de leur dossier au secrétariat de l'institut universitaire de formation initiale et continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II.

- **Date limite de dépôt des candidatures** : 31 juillet 2015
- **Début de cours** : lundi 2 novembre 2015

Le master est internationalement reconnu. Les cours sont assurés par un corps professoral international et organisés en unités d'enseignement. Le diplôme du Master est délivré par l'Université Senghor et l'Université de Ouaga II.

**Coût de la formation : 1.700.000 F CFA**

**Modalité** : le paiement peut s'effectuer **en trois versements** aux dates limites suivantes :

Date limite de paiement (**1 ère tranche : 700 000 FCFA**) : **15 octobre 2015**

Date limite de paiement (**2 ème : 500 000 F CFA**) : **15 décembre 2015**

Date limite de paiement (**3 ème : 500 000 F CFA**) : **15 février 2016**

**Les étudiants admis doivent également s'acquitter des frais d'inscription réglementaires à l'Université Ouaga II, soit : 50 000 F CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 FCFA pour les ressortissants hors zone UEMOA, le 15 octobre au plus tard.**

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

## **UNIVERSITE OUAGA II**

### **Présidence**

Secrétariat : (00226) 25 36 99 60

Renseignement : univ\_ouaga2@yahoo.fr

Coordonnateur : sbayala@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur adjoint : itall@univ-ouaga2.bf

## **UNIVERSITE SENGHOR D'ALEXANDRIE**

### **Rectorat**

Tel (203) 48 43 504 ou 48 43 374

Fax : (203) 48 43 479

Courriel : info@usenghor-francophonie.org

### **Direction des Campus Senghor**

[jean-marie.crouzatier@usenghor-francophonie.org](mailto:jean-marie.crouzatier@usenghor-francophonie.org)

[houssou.ulvick@usenghor-francophonie.org](mailto:houssou.ulvick@usenghor-francophonie.org)

**Master 2 : Spécialité « Droit et Politiques de l'Environnement »**

			<b>Crédits</b>	<b>N/HP</b>
<b>Semestre 1</b>	<b>UE1</b>	<b>Enjeux environnementaux en Afrique</b>		
		Du développement durable à l'économie verte : (Histoire et tendances actuelles)	1	15
		Interrelations environnement et société/peuples indigènes et problématiques environnementales	1	15
		Droit traditionnel (coutumier) et environnement en Afrique	1	15
		<b>Total UE1</b>	<b>3</b>	<b>45</b>
	<b>UE2</b>	<b>Compréhension des grands principes du droit de l'environnement</b>		
		Droit de l'environnement	4	25
		Droit et politiques de protection de l'environnement et des ressources naturelles (renouvelables et non renouvelables)	4	25
		Les grands principes de Rio 1992 à Rio+20 et le principe 10 de la Déclaration de Rio	2	20
		Méthodologie de la recherche	2	20
		<b>Total UE2</b>	<b>12</b>	<b>90</b>
	<b>UE3</b>	<b>Conventions mondiales et régionales de protection de l'environnement</b>		
		Conventions régionales et sous-régionales africaines de protection de l'environnement	2	20
		Transposition interne des conventions et accords multilatéraux sur l'environnement	4	25
		Suivi et contrôle des engagements internationaux	1	15
		Droit communautaire de l'environnement (UEMOA, CEDEAO, CEMAC, etc.) et développement régional	4	25
		Stratégies et simulations de négociations internationales sur l'environnement	5	30
		<b>Total UE3</b>	<b>16</b>	<b>115</b>
<b>Semestre 2</b>	<b>UE4</b>	<b>Outils juridiques relatifs à l'environnement</b>		
		Développement et contrôle des législations et des politiques de l'environnement	4	30
		Justice et contentieux environnemental international, régional et national	2	20
		Décentralisation et gestion de l'environnement : aspects politiques et juridiques	2	20
		<b>Total UE4</b>	<b>8</b>	<b>70</b>
	<b>UE5</b>	<b>Socio-économie et protection de l'environnement</b>		
		Economie de l'environnement et des ressources naturelles	2	20
		Rôle des acteurs (Société civile, ONG, entreprises...) et environnement	2	20
		Instruments financiers et fiscaux de protection de l'environnement	1	15
		<b>Total UE5</b>	<b>5</b>	<b>55</b>
	<b>UE6</b>	<b>STAGE professionnel (au moins 3 mois)</b>	<b>4</b>	
	<b>UE7</b>	<b>Rédaction et Soutenance de Mémoire</b>	<b>12</b>	
<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>375</b>